

**OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :**

Article L 4121-1 à L 4121-4 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

... 2° Des actions d'information et de formation ;

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence.
- Être capable de gérer une situation d'agressivité
- Savoir gérer ses émotions et aider l'autre à faire de même.
- Connaître les mécanismes générateurs de conflit.
- Être capable d'appliquer en situation de stress, les techniques de gestion des conflits.
- Savoir transformer une situation conflictuelle en relation de co-construction.

**RESUMÉ :**

- Les bases du fonctionnement de l'être humain d'un point de vue psychologique et émotionnel.
- L'intelligence émotionnelle, une qualité à développer.
- Analyse de situation : l'agressivité et la violence sur mon lieu de travail et dans la sphère privée
- Gérer une situation d'agressivité
- Lien entre situation d'agressivité et situation conflictuelle
- Les conflits : de la théorie vers la réalité
- Gestion et transformation d'une situation de conflit
- Les moyens de prévention pour anticiper l'agressivité et le conflit

**APPROCHE PEDAGOGIQUE :**

Dans un premier temps, un apport théorique que nous illustrons avec la participation des stagiaires. Ensuite dans un second temps nous favorisons les échanges entre les stagiaires. Nous organisons des jeux de rôles pour mettre en pratique les connaissances nouvellement acquises. Pour accélérer l'apprentissage nous pouvons être amené à réaliser ponctuellement du coaching individuel ou de groupe (en fonction des systèmes en place) durant la formation.

